

Consolidation des structures de la crypte de l'abbatiale à l'abbaye de Stavelot

Inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie, les vestiges de l'ancienne église abbatiale de l'Abbaye de Stavelot font l'objet d'une campagne de restauration et de valorisation.

Après avoir fait l'objet de campagnes de fouilles successives, les vestiges ont été consolidés et/ou restitués en 2000-2001. Cette réalisation n'a cependant pas résisté au temps et aux intempéries : les structures se sont dégradées, si bien que la cohésion des murets est compromise et que de nombreuses pierres se disloquent.

De plus, en 2006, de nouvelles fouilles ont été menées dans la nef, mettant à jour les anciens piliers des 11^{ème} et 16^{ème} siècles. L'ensemble de ces structures, déjà consolidées/restaurées ou nouvellement fouillées, doit être traité pour assurer sa pérennité.

L'Institut du Patrimoine wallon est chargé de la consolidation et valorisation du site dans le cadre de sa mission de valorisation de certaines propriétés régionales. Sur base d'études d'état sanitaire, les problèmes rencontrés ont pu être analysés et les interventions nécessaires définies. L'objectif est de remettre en état les vestiges de cette ancienne église monumentale et de les valoriser pour le grand public, en lien avec le musée historique qui se situe au sein de l'abbaye. Le projet est élaboré en collaboration avec un comité d'accompagnement, auquel participent notamment les archéologues qui ont fait les recherches sur le site et l'asbl Espaces Tourisme & Culture, gestionnaire de l'abbaye.

Les travaux prévus font l'objet d'un phasage sur plusieurs années. La maçonnerie à l'ancienne (à la chaux) exige des conditions de mise en œuvre très contraignantes pour être durable : les interventions ne sont possibles que quelques mois par année.

La première phase a eu lieu en 2011, avec la consolidation des 14 piliers de la nef. Une calotte de mortier de chaux recouvre désormais chaque pilier. Pour éviter une nouvelle dégradation des maçonneries, risque accru par le climat rude, une protection est testée à l'occasion de cette première phase de travaux. Trois piliers sont couverts d'une couche végétale qui protège la maçonnerie en retenant l'eau, en limitant le ruissellement d'eau sur les parements et en atténuant les écarts de température et l'effet du gel. Ces trois complexes végétaux sont différents par leur nature ou mise en œuvre. Les tapis resteront en place pendant quelques années, le temps de pouvoir évaluer l'efficacité des différents essais. Selon les résultats obtenus, ce type de protection pourra éventuellement être généralisé à l'ensemble du site.

Suite à l'approbation du marché public de travaux par le Ministre du Patrimoine Carlo di Antonio, le chantier de consolidation de la crypte vient de commencer. Il devrait être terminé au début de l'été. La prochaine étape concernera le transept et le chœur, travaux qui pourraient encore avoir lieu cette année, avant les froids hivernaux. Suivront finalement les deux murs extérieurs de la nef, qui se cachent aujourd'hui encore sous un bâchage de protection, ainsi que les aménagements de valorisation touristique du site.

Institut du Patrimoine wallon, le 3 avril 2013